

## *BILAN FINANCIER 2020 du trésorier de la MJC :*

En tant que trésorier de la MJC Relief, j'affirme que les orientations financières sont prises en concertation au sein du conseil d'administration qui veille à une gestion rigoureuse des fonds confiés. En cette période de pandémie, confinements au printemps et en automne, le Conseil d'Administration a été mis à contribution afin de trouver un juste équilibre entre la solidarité pour les salariés (maintien de salaire) et les adhérents (remise de 15% lors de la réinscription de septembre), ceci pour ne pas mettre en péril la santé financière de la MJC-Relief.

Le résultat de l'exercice montre au 31 décembre 2020 un résultat excédentaire de 62 595 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2020 de 62595€ au poste « Réserves pour projets associatifs » qui cumule les reports à nouveau des exercices antérieurs et qui fera passer le solde « fonds associatifs » à 140 754 € pour 2021.

Par ailleurs l'association dispose de provisions de 11 253€ qui se décomposent de la manière suivante :

- ✦ 10 143€ pour faire face à l'éventuel maintien de 6 mois de salaires pour l'ensemble des employés en cas d'accident du travail ou d'arrêt maladie
- ✦ 1 110€ qui correspondent à une réserve pour renouvellement du parc informatique

### Synthèse des résultats:

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>Produits d'exploitation</b>			
Cotisations d'activité	68981	89 197€	90 360€
Adhésions association	7744	9 629€	8 739€
Subventions		158 564€	172 696€
communale	154300	156 100€	148 000€
départementale	500	1 800€	2 273€
Autres org.	1026	664€	440€
Subvention CAF	22648		21 983€ (prestation)
Produits divers, prestations	35314	52 281€	35 436€
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>290 513,00 €</b>	<b>309 671€</b>	<b>307 231€</b>

---

Charges d'exploitation			
Salaires et traitements	127923	157 859€	155 896€
Charges sociales et taxes	26961	48 298€	54 733€
Achats et charges externes	66171	101 730€	82 678€
Autres charges et dotations	7297	6 952€	3 453€
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>228352</b>	<b>314 839€</b>	<b>296 760€</b>
Résultat d'exploitation	62161	- 5 167€	10 471€
Résultat financier	414	621€	707€
Résultat exceptionnel	20	- 132€	- 1322€
Excédent ou déficit	62595	- 4 679€	+9 856€

### Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation sont en baisse de 19158€.

Cette baisse est due en partie par les cotisations (-15% sur les réinscriptions, baisse du nombre d'adhérents -20216€), par l'annulation de plusieurs manifestations (le Festival Ados, le vide-grenier, le bal country et d'autres prestations de service -16 901€) dans le cadre de la crise sanitaire.

En comparaison, Les subventions ont augmenté grâce au rajout de +22648€ venant de la CAF pour l'Espace de Vie Sociale, et aussi grâce au soutien de nos financeurs, principalement la Commune et le Département qui ont maintenu leurs subventions.

Les autres produits enregistrent une hausse de 3.461 € à la suite de la reprise de la provision pour risque prévoyance des animateurs.

### Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation présentent :

- Une baisse de 86 486 € expliquée par :
  - Une diminution des achats et charges externes de -35 588€ s'expliquant par :
    - . Une réduction des prestations dans le cadre de la crise du covid-19,
    - . la baisse des coûts de photocopieur pour 4 k€.
  - Une diminution des versements de salaires (mise en chômage partiel) -29 935 €.
  - Une diminution des charges sociales -21 248 €.

La baisse des charges de personnel est liée principalement au recours au chômage partiel.

### Résultat financier :

Le résultat financier présente un solde de 414€ essentiellement lié aux intérêts bancaires.

### Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel ressort à 20€.

Le résultat d'exploitation présente un excédent de 62161€. Après constatation des résultats financiers et exceptionnels, le résultat de l'exercice présente un excédent de 62595€.

### EN CONCLUSION :

Le résultat de l'exercice 2020 reste le résultat d'une gestion toujours rigoureuse et attentive.

Malgré un résultat d'exploitation excédentaire, nous devons rester très prudents.

Environ 75% de cette somme devrait nous permettre de rembourser les Adhérents. Mais qu'en est-il pour la suite ? Le second semestre 2021 peut encore nous réserver des surprises (nouveau confinement, couvre-feu, règles plus strictes pour les activités...)

Les Adhérents seront-ils au rendez-vous à la rentrée de septembre ?

Et qu'en est-il de nos financeurs, vont-ils continuer à nous soutenir comme ils l'ont fait en 2020 ? Peut-on craindre une baisse des subventions ?

2021, c'est aussi le renouvellement de l'Espace de Vie Sociale. Va-t-il être accepté ?

Beaucoup de questions dont nous n'aurons les réponses qu'en fin d'année.

Aucune baisse de vigilance ne doit être effective, les Administrateurs s'en portent garants.

Pour ma part, en tant que trésorier, je préfère rester optimiste, comme dit le proverbe « Après la pluie, le beau temps »

Dans l'annexe des comptes annuels sont indiquées sous forme d'estimations communiquées par la municipalité, les prestations hors bilan fournies sans contreparties financières à l'association:

- la valeur de la mise à disposition des locaux municipaux : Espace Foullon, salles d'activités
- le coût du salaire et charges de la direction
- le coût des charges locatives : eau, électricité, chauffage, entretien ménager des locaux
- l'estimation du coût salarial que représenteraient les heures de bénévolat dont bénéficie l'association.

A titre d'information, nous vous rappelons que les comptes sont contrôlés par notre Commissaires aux comptes, la SARL FNP NORD, représentée par Monsieur Sébastien MAISONNEUVE.

Le commissaire aux comptes suppléant est la SARL AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS représentée par M. David KOSKAS.

Trésorier: P. DENIS



Président: T. ELKSIRI

